

SAVIGNY PATRIMOINE

# Sauvées d'une vente aux enchères, deux statues de l'abbaye restent chez elles



■ Les deux statues exposées lors de la vente aux enchères de Villefranche resteront à Savigny grâce à la mobilisation du public. Photo Isabelle LECA

Grâce à une formidable mobilisation citoyenne, le musée lapidaire de Savigny enrichit sa collection de deux pièces exceptionnelles.

Deux statues de l'abbaye de Savigny, estimées du XII<sup>e</sup> siècle, faisaient l'objet d'une vente aux enchères fin juin, à Villefranche-sur-Saône : un conservateur de l'Etat a pu exercer un droit de préemption au nom de la commune de Savigny et permettre ainsi de conserver dans le patrimoine national, ces œuvres majeures et de compléter une collection déjà très importante d'une centaine de sculptures classées au patrimoine national.

La semaine précédant cette vente, de multiples échanges ont eu lieu entre l'association du patrimoine de Savigny et sa présidente Odile Moinecourt, qui avait eu connaissance de cette vente, les archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon, les représentants de la Drac et un responsable du Louvre. Des échanges indispensables, pour valider l'authenticité de ces statues et le montant de la mise à prix, la préparation d'un dossier de préemption avec la commune et la Drac, la mobilisation d'un conservateur pour intervenir pendant la vente, le montage des dossiers de subventions auprès des institutionnels, et il a aussi fallu motiver les associations et des particuliers. Cette mobilisation extraordinaire et citoyenne a abouti au résultat escompté :

## L'avis du Louvre

« Le format des dalles, le style et l'iconographie des figures coïncident clairement avec ceux d'un relief trouvé à Savigny, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, par Antoine Coquard et faisant partie aujourd'hui des collections du musée municipal de Savigny <sup>(1)</sup>... »

Le premier [complet] montre un personnage revêtu d'un costume à l'antique et aux pieds nus, en qui il faut très probablement voir également un apôtre. Pour le second, il doit s'agir également d'un homme et probablement d'un apôtre. Quant au style, on reconnaît bien sûr les trois reliefs ses caractères, tels que définis dans l'exposition de 1997 <sup>(2)</sup>, notamment dans les volumes pleins et les formes solides des personnages, ou dans les plis larges et comme repassés du drapé... » Précision intéressante : « Le prix atteint par les enchères reste encore extrêmement modéré, par rapport à la valeur historique et artistique de ces deux œuvres. »

**(1)** Saint-Martin de Savigny. Mémoires d'une abbaye disparue.

**(2)** Exposition. Lyon, musée historique de Lyon Gadagne. S.d., 1997.



■ « Il faut très probablement voir un apôtre », confirme Pierre Yves Le Pogam, conservateur au Musée du Louvre. Photo Isabelle LECA

« Ces statues coïncident avec celles d'un relief trouvées à Savigny à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. »

Pierre Yves Le Pogam, conservateur au musée du Louvre

Régis Vermorel, ABF (architecte des bâtiments de France) à la Drac, bien connu des Savignois et de L'Arbresle, et ses précieux conseils, Catherine Guillot, conservateur de la Drac qui a préparé le dossier de préemption et l'a porté, Bruno Galland, responsable des archives 69, qui a favorisé les contacts, Pierre-Yves Le Pogam, conservateur au Musée du Louvre, qui a validé l'authenticité des deux statues à partir des documents fournis, Gérald Richard, commissaire-priseur, du groupe Drouot, qui a été un interlocuteur compréhensif, et les adjoints de la commune de Savigny et leur prompt réactivité face à cette opportunité de défendre le patrimoine de l'abbaye. Mais les principales félicitations peuvent revenir à l'association Savigny Patrimoine d'hier et de demain, « maîtrise d'œuvre » de cette aventure, qui, à sa manière, a remporté un véritable match, dans un délai très court, avec pour principal adversaire, les autres enchérisseurs de la vente, qui risquaient de faire partir hors de nos frontières, ses témoignages de notre histoire.

les statues resteront en France au musée lapidaire de Savigny. Le Patrimoine de Savigny ne peut que remercier les donateurs qui ont permis cette acquisition, des remerciements aussi de la part de tous ceux qui ont le souci de la pérennité de nos racines : la direction générale du Patrimoine, la Drac Auvergne Rhône-Alpes, le Département, les Archives du département du Rhône et de

la métropole de Lyon, le député de la 8<sup>e</sup> circonscription du Rhône, la mairie de Savigny, les associations Savigny patrimoine, Un Orgue à Savigny, un particulier et les Amis du vieil Arbresle qui ont avancé des fonds.

D'autres personnes sont à associer à cette réussite, car la mobilisation a été exceptionnelle et chacun a apporté sa pierre à l'édifice de cette sauvegarde :